



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

PREFECTURE

**Présentation du
Rapport d'Activité des Services de l'État**

Mardi 12 juillet 2016 à 11h0

Conseil Départemental de la Haute-Corse

**Discours de M. Alain THIRION
Préfet de la Haute-Corse**

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de service,

Voilà près d'un an et demi que je dirige l'action de l'État en Haute-Corse. C'est aussi la deuxième fois que je présente devant votre assemblée départementale, le rapport d'activité des services de l'État.

Avant toute chose, permettez-moi de vous dire combien j'apprécie ce département, que j'ai appris à découvrir, et à aimer. La beauté exceptionnelle de son littoral, de ses montagnes et de ses villages de l'intérieur qui ont su garder un cachet qu'on ne trouve nulle part ailleurs et enfin la richesse et la diversité de son patrimoine bâti constituent pour nous tous un cadre de vie remarquable qu'il nous faut à tout prix préserver.

Cette année, encore, j'ai plaisir à cette rencontre, moment d'échange, de confiance mutuelle dans l'exercice de nos missions respectives.

Je veux vous remercier toutes et tous, pour votre accueil si chaleureux. Vous dire combien j'apprécie la qualité des relations que nous avons pu nouer ensemble et que je connais votre investissement au quotidien pour défendre ce territoire, vos communes, vos cantons et leurs habitants.

De votre côté, j'espère que vous pu trouver en moi, en chacun des membres du corps préfectoral, des chefs de services de l'État, et de leurs équipes, des partenaires disponibles, présents sur le terrain, à l'écoute de vos préoccupations jouant un rôle de facilitateurs dans l'accompagnement de vos projets dans le respect des lois et règlements de la République.

Comme le savez toutes et tous, c'est le sens de mon engagement au service de l'État. Un Etat proche, simple, accessible, disponible et toujours neutre qui agit avec efficacité aux côtés des collectivités pour mettre en œuvre des politiques publiques structurantes pour l'avenir de notre beau territoire et améliorer la vie de ses habitants.

Je veux, enfin, avant de commencer la présentation du rapport d'activité, vous remercier tout particulièrement, Cher Président ORLANDI, pour la qualité de nos relations et celles nouées avec l'ensemble des élus de votre collectivité, comme avec vos collaborateurs. Les sous-préfets, les directeurs et chefs de services déconcentrés à mes côtés en ce moment important dans la vie de nos institutions respectives, peuvent témoigner de cette relation étroite, confiante et toujours constructive animée par le seul service de l'intérêt général.

Comme l'an dernier, j'ai choisi de développer devant vous de manière synthétique, trois axes majeurs de l'action de l'État :

- I - La protection des populations dans toutes ses dimensions*
- II - Le soutien au développement économique et social*
- III – La modernisation de l'État pour un service public plus performant*

I - LA PROTECTION DES POPULATIONS DANS TOUTES SES DIMENSIONS

I – LA SECURITE PUBLIQUE

Tout d'abord un mot, pour rappeler que la sécurité publique est aujourd'hui plus que jamais, l'une des priorités du Gouvernement. Je veux ici rappeler toute l'importance qu'elle revêt, eu égard au contexte international et aux événements dramatiques que notre pays a malheureusement vécus en 2015.

*L'année 2015 a été marquée dans notre département par une évolution contrastée en fonction des types d'infractions : **une baisse de 2,5 % des atteintes aux biens mais une hausse de près de 15 % de la violence.***

Cette augmentation s'explique d'une part par une plus forte présence des forces de sécurité sur le terrain, et je veux ici saluer publiquement leur engagement quotidien pour la sécurité de nos concitoyens, et d'autre part par une forte incitation aux victimes à porter plainte s'agissant notamment des violences intra-familiales et je remercie le Président ORLANDI d'avoir permis à des intervenantes sociales du conseil départemental d'assister des femmes victimes de violences pour faciliter le dépôt de plainte au commissariat de police à Bastia ou dans les brigades de gendarmerie.

*En parallèle, la lutte contre la grande criminalité et le crime organisé continue de porter ses fruits. 2015 a été marquée par une baisse notable : **4 homicides contre 6 en 2014 dont 2 règlements de comptes (3 en 2014), 8 tentatives d'homicides (7 en 2014) dont une de règlements de comptes (2 en 2014).***

S'agissant des incendies de véhicules et de poubelles, un plan d'action spécifique a été mis en place. Il a permis d'engager un travail partenarial avec les communautés de communes, les municipalités et les bailleurs sociaux pour l'enlèvement des épaves ou véhicules ventouses.

La présence des forces de sécurité a eu aussi eu un effet dissuasif quant à la commission d'actes délictueux à l'occasion de rassemblements festifs nocturnes, et à leurs habituels débordements, particulièrement en matière de stupéfiants.

*Sur ce sujet sensible, je vous informe que la Gendarmerie s'est dotée d'une unité spécifique de 6 personnels exclusivement destinée à lutter contre ces trafics. Ainsi **440 g de cocaïne, 130 g de cannabis ont été saisis.***

*Parallèlement, le contrôle des détentions d'armes a été renforcé et **15 armes** ont pu être saisies en 2015.*

Comme je vous l'annonçais l'an dernier, ici même, au-delà de la lutte contre la délinquance et la criminalité, la sécurité routière est, pour moi, une priorité, pour éviter ces drames inacceptables.

*Le bilan de l'année 2015 en Haute-Corse est contrasté avec une baisse du nombre d'accidents et de blessés mais une forte augmentation du taux d'accidents mortels avec **25 morts** (+108 % par rapport à 2014) dont le terrible accident de Piedigriggio le 6 février avec 4 jeunes décédés. Les deux-roues représentent à eux seuls 20 % de ce nombre.*

*Pour votre information, depuis le début de cette année 2016, nous déplorons **8 morts** sur nos routes.*

Pour autant, le nombre d'accidents et de blessés hospitalisés est en baisse, ce qui démontre,

s'il le fallait encore, l'efficacité des actions de prévention et de répression en la matière : contrôles banalisés, répression accrue de l'usage des téléphones et oreillettes au volant, ciblage des actions de contrôle aux abords des établissements festifs, actions de sensibilisation menées dans les établissements scolaires avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Tous les outils à notre disposition seront employés pour réduire la mortalité sur nos routes. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tous et votre volonté de modifier les comportements à risques.

L'intransigeance des services de contrôle demeure indispensable.

2 – LA SÉCURITÉ CIVILE

En 2014, les services de l'État et leurs partenaires ont engagé dans le domaine de la prévention des risques un travail en profondeur sans précédent, qui s'est poursuivi en 2015 : élaboration de plans opérationnels, mise en place d'une salle de gestion de crises dédiée à la Préfecture (COD), accompagnement des collectivités dans la définition des plans de prévention des risques.

L'année 2015 aura, elle aussi, été marquée, par plusieurs épisodes d'intempéries, qui ont démontré, une nouvelle fois, la grande sensibilité de notre département aux risques naturels. Ces événements ont été classés en catastrophe naturelle dans des délais extrêmement courts, j'y ai personnellement veillé.

C'est dans ce type de catastrophe que les dispositions de prévention des inondations et d'organisation des communes ou communautés de communes garantissent, en complément et en synergie de l'action des services de l'État, la sauvegarde des vies et des activités.

*A cet égard, je tiens à saluer l'énorme travail réalisé par les services de l'État dans la réalisation ou la révision de plans de prévention des risques inondations, littoraux, incendies ou mouvements de terrain : **16 ont réalisés (2 PPRI et 14 PPRIF) et 3 prescrits (1 PPRL et 2 PPRIF).***

*Je me permets aussi d'insister auprès des élus locaux que vous êtes sur la nécessité de doter nos communes de plans communaux de sauvegarde. **Nous accusons encore un retard important: sur les 73 communes à risques, seules 18 en sont dotées à ce jour.***

***La Haute-Corse a subi, en moins d'un an, quatre événements pluvio-orageux de grande ampleur** (novembre 2014, mars, juin et octobre 2015) qui ont occasionné des dégâts importants tant pour les communes, s'agissant de leurs biens non assurables, que pour le Département, pour ce qui concerne ses infrastructures routières.*

*Le tragique drame du cirque de la solitude le 10 juin 2015 est l'un des plus graves accidents qu'ait connu et endeuillé la montagne corse. **Il aura coûté la vie à sept randonneurs.** Je tiens une nouvelle fois à féliciter les services de secours mobilisés, pour leur efficacité, leur dévouement et*

leur promptitude à effectuer leur tâche en des endroits particulièrement difficiles d'accès et dangereux également pour eux-mêmes.

La répétition des inondations qui ont frappé cette année encore nos communes, ont entraîné des effets comparables à ceux d'une crue centennale dans certains endroits.

Le montant global des réparations demandées s'élève à 26,2M€. En moyenne, 33 % de ces dépenses ont été retenues comme subventionnables et se sont vues appliquer un taux allant de 25 à 84 % en fonction de la capacité financière de chaque collectivité à faire face à ces dépenses exceptionnelles.

De nombreuses communes, malgré la notification de la subvention attribuée au titre du fonds calamités publiques, n'ont pas démarré les travaux de réparation ou se sont limitées aux travaux d'urgence, leurs moyens financiers ne leur permettant pas de procéder à la réfection des ouvrages endommagés.

J'ai demandé une dotation complémentaire de 7 M€ à la DGCL au début de ce mois de juillet.

3 – LA SÉCURITÉ SANITAIRE

Enfin, je souhaite saluer les efforts conjoints des services de la Direction de la Cohésion sociale et de celle des Territoires et de la Mer en matière de prévention des risques sanitaires, qui au cours de cette année écoulée, ont été, encore, forts nombreux et menacent parfois des activités économiques essentielles de notre département ; telles la tuberculose bovine (abattages partiels réalisés qui ont permis d'assainir 2 troupeaux), la Xylella (**14 foyers traités, 5000 inspections de plantes réalisées, 1000 bateaux et 3000 camions contrôlés** avec les douanes, la police et la gendarmerie) ou le capricorne asiatique (on observe d'ailleurs une diminution du nombre des foyers).

Également en matière de protection économique du consommateur, où les interventions en matière de contrôle des établissements, réalisées ont été suivies d'effets **dans 17 % des cas** et ont donné lieu à des mesures administratives et/ou sanctions pénales.

II - LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Dans un contexte de crise économique, l'État est aux côtés des demandeurs d'emplois. Il cherche à favoriser l'insertion mais également apporte son soutien aux entreprises et à l'agriculture, et participe activement au développement économique du territoire.

1 - FACILITER LE RETOUR A L'EMPLOI

La Haute-Corse souffre d'un niveau de chômage relativement élevé : **11,7 % en 2015** contre 10 % au niveau national (+2,4 % pour les catégories A).

Fort heureusement cette tendance s'inverse depuis le début de cette année : en mars, **le chômage a baissé de 1,4 % sur trois mois**. Cette tendance s'inscrit dans l'amélioration de la conjoncture au niveau national et dans les efforts menés localement. Elle devrait s'accroître en dépit de plusieurs fragilités (artisanat et BTP).

La Haute-Corse se situe au 2ème rang des départements les plus pauvres derrière la Seine-Saint-Denis. **23 % des personnes qui y vivent sont sous le seuil de pauvreté**, contre 18 % en Corse-du-Sud.

Dans ce contexte, les politiques publiques en matière d'emploi, notamment au travers des différents **contrats aidés (+18%)**, de la garantie jeunes, de l'apprentissage (**730 contrats signés en 2015**) de l'IAE (insertion par l'activité économique) constituent un enjeu majeur.

2 - ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

L'État aura été très présent dans ces dossiers, soucieux d'aider les secteurs en difficulté, comme l'agriculture, d'apporter son soutien aux entreprises, mais également d'accompagner les projets des collectivités.

Portés au niveau départemental par la DDFiP, le CICE (crédit d'impôt compétitivité, emploi), le CICOR (crédit d'impôt pour l'investissement en Corse), et la CCSF (commission des chefs de services financiers) sont des outils de politique économique locale qui portent leurs fruits. **Le montant moyen du CICE est passé de 5 600 à 8 000 € et le montant du CICOR de 8 700 à 12 300 €. Grâce à une action de communication destinée à faire connaître le CCSF, 80 dossiers ont pu être traités en 2015 contre 37 en 2014.**

Les services de l'Inspection du Travail ne sont pas restés inactifs avec **850 interventions sur le terrain**, pour lesquelles 60% des suites à interventions, sont des lettres d'observation et 28% des avis, et enfin, des décisions administratives, des procès-verbaux ou des mises en demeure.

Un renforcement des contrôles en matière de travail dissimulé, grâce au concours du « Groupe Travail Illégal 2B » (GTI 2B) de la gendarmerie, a permis de mettre en exergue 151 délits (sur 430 contrôles d'établissements, 35 % étaient en infraction) ainsi que le démantèlement d'une filière de travail clandestin entre la Roumanie et la Corse. Je tiens à souligner ici, l'excellent travail mené en collaboration entre la Direction départementale de la police de l'air et des frontières de la Haute-Corse, la DIRECCTE via INTERPOL.

3 - CONFORTER L'ECONOMIE AGRICOLE

En 2015, du fait de la mise en œuvre de la réforme de la PAC, et afin de ne pas impacter les trésoreries des exploitations agricoles, un **Apport de Trésorerie Remboursable à 831 exploitants** a été mis en place. **En Corse, cet ATR a été octroyé sur la base de la surface graphique déclarée en 2015 avec une valeur de 120€/ha et un complément de 16 €/ha sur les 52 premiers hectares.**

En complément, il a été demandé le versement d'un nouvel ATR pour 2016. dont le montant

global est de près de **13 M €**.

Par ailleurs, une cellule de suivi a été mise en place cette année, afin d'aplanir les difficultés que rencontrent les professionnels agricoles et les grandes enseignes de la distribution.

4 – DEVELOPPER L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le montant total des concours financiers de l'État versé aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale s'élève à **175 M€** en 2015.

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) s'est élevée pour le département en 2015 à **6,4 M€, soit une hausse de l'enveloppe de près de 50 %** par rapport à 2014.

Le taux du FCTVA est passé de **15,7 % à 16,4 %** pour les dépenses effectuées à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les services de la DDFIP et des sous-préfectures, ont mis en place un réseau d'alerte, et un observatoire des finances locales . Ces dispositifs ont pour but de détecter et d'accompagner les collectivités qui connaissent des difficultés ou fragilités financières.

5- AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

L'année 2015 a été marquée par un nombre important de prescriptions d'élaboration ou de révision de PLU et de cartes communales en raison des annulations contentieuses, d'une application stricte de la loi littoral, mais aussi de certaines échéances dont celles de la loi ALUR induisant une caducité des POS au 31 décembre 2015 sauf à prescrire leur révision en PLU avant cette date.

S'agissant de la protection du littoral, l'instruction des autorisations d'occupation temporaire a représenté une activité importante en 2015 :

169 dossiers d'autorisation d'occupation temporaires ont été traités (AOT, concessions de plage, concessions d'utilisation du DPM, mouillages organisés) **contre 153 en 2014**.

Pour mémoire, le littoral de la Haute-Corse comptabilise 51 (52 en 2014) établissements commerciaux et/ou terrasses à usage de restaurant qui bénéficient d'une autorisation d'occupation du DPM.

6- CONSOLIDER LA COHESION SOCIALE

Le logement social

L'État a poursuivi en 2015 son action pour augmenter l'offre de logements sociaux afin d'en permettre l'accès au plus grand nombre.

146 logements locatif neufs ont été financés dans le département en 2015.

En 2015, la Délégation de l'ANAH a subventionné la réhabilitation de 149 logements pour un montant total de subventions de travaux de 1,3 M€.

Il est à noter, que 90 logements ont pu bénéficier, grâce au programme « Habiter mieux », d'une aide complémentaire de près de 254 000 € (Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique des logements FART).

Un contrat de ville a été signé avec Bastia le 6 novembre 2015 en présence du ministre de la ville, Patrick Kanner.

La lutte contre l'exclusion et la protection des personnes vulnérables

En matière de prévention des violences, 2 dispositifs majeurs ont été mis en place : l'intervenant(e) social(e) en commissariat (que j'ai déjà évoqué) et le téléphone grave danger.

En matière d'égalité, je citerais la mise en place du laboratoire de la mixité et les interventions avec les services de l'Education Nationale sur l'égalité filles/garçons et la diversification des choix d'orientation professionnelle auprès de scolaires et d'enseignants

Pour ce qui concerne la lutte anti-drogue, des séances de sensibilisation, d'information et de formation ont été organisées dans 57 classes soit plus de 1300 élèves

La promotion des valeurs de la République au sein des établissements scolaires

*Des actions partenariales pour associer pleinement les parents d'élèves à l'école ont été conduites qui ont permis d'élaborer **une charte de la laïcité** annexée au règlement intérieur visée par les parents et affichée dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré publics,*

Parallèlement un travail collégial entre les collectivités, l'éducation nationale et divers services de l'État a été engagé pour la réussite éducative des jeunes (rythmes scolaires, réseaux d'éducation prioritaire).

III - L'ETAT SE MODERNISE POUR AMELIORER LE SERVICE AUX USAGERS

Avant d'aborder cette dernière partie, je voudrais devant vous rappeler la décision du Gouvernement, annoncée ici même à Bastia par le Premier Ministre lors de sa visite, il y a à peine une semaine, de maintenir une Préfecture en Haute-Corse et deux sous-préfectures dans le cadre de la future collectivité unique de Corse.

S'agissant de l'activité des services, je voudrais vous communiquer quelques données chiffrées qui illustrent l'engagement des personnels qui concourent aux missions de l'État.

1- LA DELIVRANCE DE TITRES

L'activité de délivrance de titres a été particulièrement dense en 2015, j'en veux pour preuve ces quelques chiffres :

8000 rendez-vous accordés aux ressortissants étrangers

11 000 cartes grises délivrées

6 000 permis de conduire délivrés

Depuis son installation en janvier 2015, la plate-forme régionale des passeports a instruit **13 000 demandes**.

De son côté, la plate-forme des demandes d'acquisition de la nationalité française, mise en place en avril 2015, a traité plus de **450 dossiers**.

2- LE CONTROLE DE LEGALITE ET LE CONSEIL AUX COLLECTIVITES

Comme vous le savez, je suis particulièrement attaché au respect du droit et à l'égalité de traitement, mais aussi à l'écoute et au service des collectivités.

15 800 actes ont été réceptionnés en préfecture et sous-préfectures

315 lettres d'observation ont été adressées aux collectivités et ont donné lieu à **200 retraits**

La préparation de la réforme territoriale issue de la loi NOTRe du 7 août 2015 a nécessité un renforcement de la fonction « conseil » aux collectivités et à leurs établissements publics.

3- LA PREPARATION DE LA REFORME TERRITORIALE SUR L'INTERCOMMUNALITE

J'ai souhaité mettre en place des groupes de travail associant les élus pour bien préparer cette réforme structurante sur les thématiques stratégiques que sont la gouvernance, la fiscalité et la gestion de l'eau et l'assainissement. Ils se sont réunis à multiples reprises.

L'élaboration du schéma départemental de coopération communale a nécessité la tenue de plusieurs réunions de la commission départementale de la coopération intercommunale, préalable indispensable à l'adoption définitive du projet de schéma. Véritable lieu d'expression de la démocratie territoriale, la commission par ses votes a permis d'aboutir à un projet de schéma soumis au vote des collectivités depuis le mois dernier.

Le projet initial, défini selon les orientations de la loi NOTRe, a notamment conclu à la fusion de 17 EPCI à fiscalité propre existants pour aboutir à la constitution de 8 nouvelles entités.

Les nouvelles dispositions de ce texte relatives aux compétences des EPCI à fiscalité propre ont conduit le service à engager un travail approfondi de mise en conformité et d'actualisation des statuts en relation avec les élus concernés dont l'issue doit intervenir avant le 31 décembre 2017.

Enfin, des modifications statutaires ont été effectuées pour entériner notamment la prise de nouvelles compétences par des communautés de communes existantes.

4- LA MODERNISATION DES SERVICES

J'ai souhaité engager avec les services de l'État une réflexion collective et stratégique sur le rôle de l'Etat et la modernisation de son organisation, L'objectif fondamental est d'aller vers un Etat moderne plus accessible qui organise son action selon les principes suivants : proximité, lisibilité, neutralité, exemplarité et efficacité.

La réflexion engagée sur la méthode et les outils de travail, les pistes de mutualisation et le regroupement de certains services dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment se poursuivent.

Une première traduction concrète de ce travail sera le nouvel organigramme de la Préfecture qui devra voir le jour courant septembre et qui prendra en compte les orientations du « plan préfectures nouvelle génération », à savoir la disparition courant 2018 des guichets « titres de circulation » et le renforcement de certaines missions : territorialisation des politiques, développement économique, prévention des risques, gestion des crises et contrôle de légalité.

J'évoquais notamment devant vous, il y a un an, le projet de réhabilitation du bâtiment de la Préfecture. Je voulais vous informer que le ministre de l'Intérieur s'est engagé à soutenir ce projet qui permettra une rénovation de l'aménagement du bâtiment existant de façon que les usagers bénéficient de meilleures conditions d'accueil et les agents de meilleures conditions de travail.

La démarche engagée vise à la fois à remettre à niveau les coûts d'entretien prohibitifs et à optimiser l'utilisation des surfaces en regroupant des services de l'État lorsque les services du conseil départemental auront libéré les espaces occupés aux 1^{er} et troisième étages du bâtiment. Les travaux devraient démarrer fin 2017 ou début 2018.

Parallèlement, comme vous avez pu le constater, nous avons engagé, dès cette année, des travaux de sécurisation de la Préfecture en lien avec le conseil départemental avec qui, comme vous le savez tous, nous partageons le site.

Les travaux engagés le mois dernier consistent à prévoir un accès par badge dans l'enceinte, réservé au personnel de nos deux institutions (l'accès public demeurant inchangé mais équipé d'un portique de sécurité) puis dans les étages par la pose de cloisons de façon que ces derniers ne soient plus accessibles au public.

Une deuxième tranche de travaux est prévue pour 2017, elle portera essentiellement sur l'amélioration du système de vidéo-protection et sur la sécurisation de l'accès au site par les véhicules.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux, je vous ai présenté l'essentiel de l'activité des services de l'Etat au cours de l'année passée. Mais vous le savez, cette présentation n'est pas exhaustive, Soyez assuré de ma détermination et de celle de l'ensemble des services de l'État d'oeuvrer sans relâche au développement de ce territoire et au service de ses habitants.

En m'excusant d'avoir été , malgré tout, peut-être un peu long, je vous remercie de votre attention et je suis, bien sûr, à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie.